Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 8 (1900)
Heft: 10

Artikel: Note sur Geoffroi, évêque de Lausanne 1342-1347
Autor: Berchem, Victor van
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-9904

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

8me année. N° 10. Octobre 1900.

REVUE
HISTORIQUE VAUDOISE

NOTE SUR GEOFFROI, ÉVÊQUE DE LAUSANNE

1342-1347

—

C'est l'historien vaudois Abraham Ruchat qui, le premier, a rattaché l'évêque Geoffroi ou Godefroi de Lausanne à la famille de Lucinge, dans son *Abrégé de l'histoire ecclésiastique du Pays de Vaud,* publié en 1707 [1]. Les catalogues antérieurs des évêques de Lausanne ignoraient le nom de famille de ce prélat. La chronique latine connue sous le nom de « Manuscrit » ou « Chronique de Moudon » [2], et dont la rédaction ne paraît pas remonter au-delà du commencement du XVIe siècle, mentionne, à l'année 1343, l'évêque *Goddoffredus* ; elle ajoute : « *nihil aliud legi de eo.* » En 1665, l'évêque de Lausanne Jean-Baptiste de Strambin insère un catalogue, d'ailleurs assez peu exact, des évêques de Lausanne dans ses *Decreta et constitutiones synodales ecclesiæ et episcopatus Lausannensis* [3] ; il place vers l'année 1345 l'évêque *Godefridus*, dont il ne connaît que le prénom.

[1] Berne, pet. in-8°, p. 74-75 ; — éd. nouv., Nyon, Paris et Lausanne, 1838, in-8°, p. 65-66.

[2] *Descendence des évêques de Lausanne, de leurs faictz et gestes*, éd. J. Gremaud, dans *Mémorial de Fribourg,* t. III, p. 359.

[3] Fribourg, pet. in-4°, p. 158.

Depuis Ruchat, les historiens de l'église de Lausanne [1] ont tous admis l'attribution de l'évêque Geoffroi à la famille de Lucinge, — ou plus exactement de Faucigny-Lucinge, car l'ancienne famille de Lucinge s'était éteinte dès le XIIIe siècle. Cependant cette attribution n'est pas exacte ; nous sommes aujourd'hui en mesure, après l'avoir repoussée, de restituer au prélat son véritable nom de famille.

Dans ses *Mémoires historiques sur le diocèse de Lausanne* [2], publiés par l'abbé J. Gremaud, le P. Martin Schmitt emprunte ce qu'il sait de l'origine de l'évêque Geoffroi aux *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarantaise, Aoste et Maurienne et du décanat de Savoie* de l'abbé Besson [3], où se trouve en effet la mention suivante : « Godefroi de Lucinge, chantre de l'église de Lausanne, testa le 26 février 1349 ; était fils d'Etienne, seigneur de Lucinge, et d'Henriette de Clyvod. » Il y a lieu d'observer que cette mention est insérée dans une « Liste de quelques-uns des diocésains [de Genève] qui ont possédé des abbayes et autres dignités dans les diocèses étrangers. » Si Besson avait eu connaissance de la dignité épiscopale de Godefroi de Lucinge, il aurait fait figurer ce personnage, quelques pages plus haut, dans sa liste de « Quelques-uns des diocésains qui ont été élevés à des évêchés étrangers. »

[1] Voy. entre autres : le doyen Bridel, *Manuscrit de Moudon,* [trad.] dans *Le Conservateur suisse,* 2e éd., t. XII, p. 212 ; — l'abbé J. Gremaud, *Catalogue chronologique des évêques de Lausanne,* dans *Mémorial de Fribourg,* t. III, p. 368 ; le même, dans Martignier et de Crousaz, *Dictionnaire historique du canton de Vaud,* Lausanne, 1867, p. 364, au mot « Evêques » ; — A. Morel-Fatio, *Histoire monétaire de Lausanne, 1273-1354,* dans M. D. R., t. XXXVI, p. 396 ; — E.-F. v. Mulinen, *Helvetia sacra,* 1re partie, Berne, 1858, p. 21 ; — B. Hauréau, dans *Gallia christiana,* t. XV, col. 367 ; — A. de Foras, ouvr. cité ci-après.

[2] *Mémorial de Fribourg,* t. VI, p. 107-109.

[3] Nancy, 1759 (réimpr. Moutiers, 1871) — in-4°, p. 180-181.

En outre, on remarquera que si les indications, et en particulier la date, fournies par Besson sont exactes, il est impossible d'identifier, ainsi que Ruchat l'a fait, l'évêque Geoffroi avec Godefroi de Lucinge, chantre de Lausanne et qui, suivant Besson, testa en cette qualité en 1349. Il est certain que, dès l'année 1347, François de Montfaucon avait succédé à Geoffroi sur le siège de Lausanne, et l'on ne saurait admettre qu'après avoir occupé ce siège, Geoffroi ait été rabaissé au rang de chantre de la même église.

Or le doute que l'examen de Besson fait naître sur l'identité de l'évêque Geoffroi, s'accroît encore si l'on consulte l'*Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, par le comte Amédée de Foras [1]. Dans sa généalogie de la famille Faucigny-Lucinge, le savant héraldiste termine l'article qu'il consacre à « Godefroy, chanoine, chantre, puis évêque de Lausanne, » de la manière suivante : « Dans quatre documents de 1341, 45, 46, 47 (Arch. de Menthon), concernant ses faits et gestes à Lausanne, il n'est jamais nommé que chanoine ou chantre. »

Ainsi pour concilier les documents cités par Besson et par Foras avec le catalogue actuel des évêques de Lausanne, il faudrait, pour les années 1345 et 1346 au moins, admettre l'existence simultanée de deux Godefroi ou Geoffroi de Lucinge : le premier, évêque, et le second, chantre de l'église de Lausanne. Mais avant d'en venir à une hypothèse que rien ne justifie, ne convient-il pas de se demander si Ruchat n'a pas été seul l'auteur de ces contradictions en identifiant à tort l'évêque Geoffroi [2] avec le chanoine Godefroi de Lucinge que l'on trouve cité dès l'année 1324 et qui devint

[1] T. II, Grenoble, 1878, p. 330.

[2] Nous avons adopté, pour l'évêque de Lausanne, la forme Geoffroi ; elle répond mieux que celle de Godefroi aux formes latines que l'on rencontre habituellement dans les documents où le prélat figure : *Gaffredus, Guaffredus, Gauffredus, Gafredus, Gaufridus.*

plus tard chantre de Lausanne [1]. C'est précisément la solution qu'une publication récente permet de donner avec certitude à ce petit problème historique.

Dans son *Hierarchia catholica medii ævi* [2], le P. Conrad Eubel, de l'ordre des Franciscains, a donné, pour la période comprise entre l'année 1198 et l'année 1431, les catalogues des titulaires de tous les évêchés catholiques. La supériorité de ces catalogues sur ceux que l'on possédait jusqu'à ce jour réside dans le fait qu'ils ont été dressés à la suite d'un dépouillement méthodique des Archives du Vatican, ouvertes depuis 1883, par la libéralité du pape Léon XIII, aux travailleurs de toutes les nationalités et de toutes les confessions. C'est surtout à partir du XIVe siècle que cette supériorité se manifeste. Auparavant, l'élection des évêques se faisait dans la règle par les chapitres cathédraux, et le Saint-Siège n'intervenait que dans des cas exceptionnels; aussi les registres pontificaux n'ont-ils gardé que rarement la trace

[1] « Dns Gottofredus de Lucingio, canonicus Lausann., Franciscus, domicellus, frater ejus, seneschalcus Lausann., etc. », paraissent comme témoins dans un acte du 13 juin 1324, M. Schmitt, ouvr. cité, dans *Mémorial de Fribourg*, t. VI, p. 107 n. 5. Tous deux sont mentionnés au testament du comte Pierre III de Gruyère, en date du 19 juillet 1328, et nommés par lui au nombre de ses exécuteurs testamentaires, M. D. R., t. XXII, p. 100. — Dès le 16 août 1337, Godefroi était devenu chantre de l'église de Lausanne, Arch. cantonales, à Lausanne, *Bailliage de Lausanne*, lay. 81, n° 1342 ; il remplissait encore ces fonctions le 3 juillet 1343, *ibidem*, n° 1387. Ce dernier acte, dont nous n'avions pas eu connaissance au moment de la première rédaction de cette note, suffirait à prouver que Geoffroi, nommé évêque de Lausanne le 20 nov. 1342 (voy. ci-après), ne peut être identifié avec le chanoine Godefroi de Lucinge. — C'est par erreur que Foras, après Besson, fait du chanoine Godefroi un fils d'Etienne de Lucinge et, par conséquent, un neveu de François, sénéchal de Lausanne. Ainsi qu'il résulte de l'acte de 1324 cité plus haut, le chanoine Godefroi était frère du sénéchal François de Lucinge. Cela ressort également, bien que d'une manière moins positive, de la comparaison des différentes dates données dans le tableau généalogique de Foras, en particulier d'un acte du 2 mai 1339, Arch. cantonales, à Lausanne, *loc. cit.*, n° 1356.

[2] Munster, 1898, in-4°.

des élections épiscopales. Mais, dès le milieu du XIIIe siècle, l'intervention du Saint-Siège devint de plus en plus fréquente, grâce au développement continu du système des réserves apostoliques. Ce développement fut poussé si loin qu'au XIVe siècle, le pouvoir électoral des chapitres est, en fait, à peu près annulé : presque tous les évêques sont nommés directement par le pape.

Aussi bien en relevant dans les registres des papes, ou dans d'autres séries des Archives du Vatican, les innombrables provisions d'évêchés délivrées par la chancellerie pontificale, le P. Eubel a réuni les éléments de catalogues épiscopaux infiniment plus exacts et plus précis que ceux qui avaient été établis à l'aide des sources locales. Les provisions apostoliques font connaître, en effet, dans chaque cas : la cause de la vacance de l'évêché, la date de la promotion du nouveau titulaire, enfin les titres et qualités que celui-ci possédait au moment de sa nomination. En ce qui concerne l'église de Lausanne, le P. Eubel [1] n'a retrouvé la trace que d'une seule immixtion du Saint-Siège dans l'élection épiscopale pendant le XIIIe siècle (1240). Ses recherches permettent, au contraire, de constater qu'à partir d'Othon de Champvent, devenu évêque en 1309, et jusqu'à Guillaume de Challant, mort en 1431, les évêques de Lausanne ont tous été nommés par le Saint-Siège.

Revenons maintenant à l'évêque Geoffroi. Le catalogue du P. Eubel montre tout d'abord que ce prélat, au lieu d'avoir été élu par le Chapitre ainsi qu'on l'a supposé jusqu'ici, fut nommé par le pape Clément VI, pendant la première année de son pontificat, le 20 novembre 1342. Si nous consultons, dans le même ouvrage [2], le catalogue des archevêques de Tarentaise, nous voyons que c'est par une

[1] Ouvr. cité, p. 309.

[2] P. 498.

bulle du même jour que Clément VI transféra à ce siège l'évêque de Lausanne prédécesseur de Geoffroi, Jean de Bertrand. La concordance des dates de ces deux bulles supprime l'incertitude qui régnait au sujet de l'époque du transfert de Jean de Bertrand et de l'avènement de son successeur [1].

Suivant Ruchat [2], Geoffroi « mourut vers la fin de l'an 1346. » Mais le P. Eubel nous apprend que lorsque, le 23 mars 1347, Clément VI désigna un successeur à l'évêque Geoffroi dans la personne de François de Montfaucon, le siège de Lausanne n'était pas vacant par suite de la mort de Geoffroi, mais par suite du transfert de ce prélat à l'évêché de Carpentras, près Avignon. Ce transfert avait eu lieu le 19 février 1347 [3]. En poursuivant l'étude des catalogues du P. Eubel, nous voyons qu'après avoir occupé le siège de Carpentras pendant dix ans, Geoffroi fut de nouveau transféré, le 18 janvier 1357 [4], à l'évêché de Carcassonne, et qu'enfin, le 10 mars 1361 [5], il fut élevé à l'archevêché de Toulouse. C'est dans ce dernier poste que l'ancien évêque de Lausanne finit ses jours, probablement le 10 mars 1376, quarante ans environ après l'époque où les historiens de l'évêché de Lausanne plaçaient sa mort, et à la suite d'une carrière dont ces historiens ne pouvaient pas soupçonner l'importance.

[1] Voy. M. Schmitt, *loc. cit.*, p. 104. Les deux actes sur lesquels le P. Schmitt se base pour placer le transfert de Jean de Bertrand au commencement de l'année 1343 (G.-A. Matile, *Monuments de l'histoire de Neuchâtel*, t. I, Neuchâtel, 1844, nos 442 et 444), ont trait à une procédure commencée en 1342 ; il ne ressort ni de l'un ni de l'autre que Jean ait encore occupé le siège de Lausanne au moment de leur rédaction.

[2] Ouvr. cité, éd. nouv., p. 66.

[3] C. Eubel, ouvr. cité, p. 174.

[4] *Ibidem*, p. 172.

[5] *Ibidem*, p. 515.

Or les catalogues épiscopaux de Carcassonne et de Toulouse [1] ont, depuis longtemps, rattaché Geoffroi à la famille de Vayrols, l'une des premières de la province du Quercy ; cette extraction est attestée par des documents irréfutables. En reliant par une chaîne continue la série des fonctions remplies successivement par Geoffroi, le *Hierarchia catholica* nous permet donc de remplacer, dans le catalogue des évêques de Lausanne, Godefroi de Lucinge, chanoine puis chantre de cette église mais qui ne parvint jamais à la dignité épiscopale, par un prélat d'origine étrangère, Geoffroi de Vayrols. Du même coup se dissipent les difficultés que l'hypothèse de Ruchat avait fait naître et que nous avons signalées au début de cette note.

La bulle de Clément VI, élevant Geoffroi de Vayrols à l'épiscopat (20 novembre 1342), qualifie comme suit ce prélat : « chancelier de l'église de Cahors, licencié ès lois, clerc, et connu du saint Pontife [2]. » La position que Geoffroi occupa dans l'église de Cahors, au début de sa carrière, s'explique très naturellement, puisque sa famille était possessionnée à Cahors et dans les environs immédiats de cette ville [3]. D'un autre côté, nous savons qu'avant d'obtenir l'évêché de Lausanne, Geoffroi avait déjà été employé au service de la cour apostolique. Dans une bulle du 3 octobre

[1] *Gallia christiana*, t. VI, col. 900 ; t. XIII, col. 41-42. — Le frère de Geoffroi, Gaucelin de Vayrols, était sénéchal français du Quercy en 1369, voy. le fragment d'un acte daté d'avril 1371, publié par S. Luce, dans son éd. des *Chroniques* de Froissart, t. VII, p. LVII n. 3.

[2] C. Eubel, ouvr. cité, p. 309.

[3] La famille de Vayrols avait « des biens à Lalbenque, à Vayrols, près Cahors, et à Cahors. Dans cette dernière ville, les seigneurs de Vayrols possédaient une maison située dans une rue appelée encore aujourd'hui : rue de Vayrols, » communication de M. V. Laurastié, archiviste départemental du Lot. — LesVayrols portaient : d'azur à l'aigle de., *Gallia christiana*, t. VI, col. 900.

1342 [1], Clément VI charge trois ecclésiastiques de faire exécuter, à l'égard des dignitaires et du chapitre de l'église de Cambrai, une décision qu'il a prise en faveur de Gui de Ventadour, nommé peu auparavant évêque de Cambrai. L'un de ces ecclésiastiques est *Gaufridus de Vayrolis*, chanoine de Cahors.

Les historiens de l'église de Lausanne ont observé que tous les actes connus relatifs à l'épiscopat de Geoffroi émanent de ses vicaires généraux. « Ce nouvel évêque ne fut pas plutôt élu », dit Ruchat [2], « que laissant l'administration des affaires entre les mains d'un vicaire, il s'en alla trouver le pape Clément VI à Avignon... L'évêque Godefroi demeura dans la cour du pontife tout le temps de son épiscopat, qui fut fort court. » Il y a tout lieu de croire, en effet, que Geoffroi de Vayrols ne résida pas à Lausanne, et l'on peut même se demander s'il vint jamais prendre possession, en personne, de son évêché. Une recherche dans les Archives du Vatican montrerait, sans doute, quel rôle l'évêque de Lausanne jouait à la cour d'Avignon et de quelles missions il fut chargé [3]. On peut du moins affirmer que Geoffroi jouissait de la confiance de Clément VI, puisque ce pape saisit, en 1347, une occasion de le rapprocher de sa personne. Le siège de Carpentras, dans le Comtat venaissin, était l'un de ces évêchés, peu importants en eux-mêmes mais

[1] E. Werunsky, *Excerpta ex registris Clementis VI et Innocentii VI*, Innsbruck, 1885, p. 9, n° 15.

[2] Ouvr. cité, éd. nouv., p. 65 et 66 ; comp. M. Schmitt, *loc. cit.*, p. 108. — On remarquera, sans s'en étonner désormais, que plusieurs des vicaires généraux ou procureurs de l'évêque Geoffroi sont originaires du midi de la France et, en particulier, du diocèse de Cahors.

[3] Le séjour de Geoffroi à Avignon est attesté par deux documents : une procuration, datée du 25 janvier 1344, M. D. R., t. VII, p. 125-126 ; — une constitution de procureur, datée du 24 janvier 1346, Arch. cantonales, à Lausanne, *Inv. analytique bleu*, vol. I, *Actes émanés des évêques*, n° 39.

voisins de la cour pontificale, où les papes d'Avignon aimaient à placer leurs familiers.

Tandis qu'il occupait ce siège, Geoffroi fut mêlé à deux des principales affaires qui absorbaient alors l'attention de la diplomatie pontificale. Il figure au premier rang des négociateurs du mariage projeté entre le Dauphin Humbert et Blanche de Savoie, sœur du comte Amédée VI (1347-1348) [1]. On sait que Clément VI favorisait ce mariage, dans l'espoir d'éviter la réunion du Dauphiné à la France. D'autre part, le 3 mai 1350 [2], agissant en qualité d'exécuteur apostolique dans le procès dirigé contre Louis de Bavière, fils de l'empereur Louis, Geoffroi proclame l'interdit lancé contre ce prince, ses partisans et les pays soumis à sa domination.

Enfin pendant les dernières années de sa vie, Geoffroi trouva encore l'occasion de déployer les qualités de diplomate qu'il avait acquises au service de la cour apostolique. Son élévation à l'archevêché de Toulouse (1361) ne constituait pas seulement un avancement dans la hiérarchie de l'Eglise. Au milieu des troubles de la guerre de Cent ans, tandis que les rois de France et d'Angleterre se disputaient pied à pied les provinces de la France méridionale, l'archevêché de Toulouse était un poste d'une haute importance politique, et ce ne fut probablement pas sans but qu'Innocent VI y plaça un homme dont la famille était attachée au parti français. Dans ses *Chroniques* [3], Froissart rapporte qu'au début de l'année 1369, l'archevêque de Toulouse, « qui estoit grans clers et vaillans homs durement, » se rendit à

[1] Valbonnais, *Histoire de Dauphiné,* t. II, Genève, 1722, p. 569, *Pr.* n° 251 ; — comp. *Gallia christiana*, t. I, col. 906.

[2] Böhmer-Huber, *Die Regesten des Kaiserreichs unter Kaiser Karl IV,* Innsbruck, 1877, *Reichssachen,* n° 127.

[3] Ed. S. Luce, t. VII, p. 124 ; comp. p. LVII n. 3. Sur cet incident, voy. aussi Devic et Vaissete, *Histoire générale de Languedoc*, nouv. éd., t. IX, p. 801, 805-806.

Cahors à la demande du duc d'Anjou, et que, grâce à l'influence que sa famille possédait dans le pays, il réussit à persuader aux bourgeois de la ville d'embrasser le parti du roi de France. La plupart des villes du Quercy ne tardèrent pas à suivre l'exemple de Cahors. Quelque temps après, le roi Charles V témoigna sa reconnaissance à Geoffroi de Vayrols par un don de huit cents livres d'or [1].

Geoffroi de Vayrols n'a pas laissé des traces profondes de son passage sur le siège épiscopal de Lausanne ; ce siège n'était pour lui qu'un poste d'attente. Il nous a paru, néanmoins, qu'après avoir retrouvé l'état civil longtemps méconnu de cet évêque de Lausanne, il valait la peine de montrer la place qui lui appartint parmi ces prélats formés à l'école de la cour des papes, hommes politiques presque autant qu'hommes d'Eglise, dont le XIVe siècle offre de si nombreux exemples.

Victor VAN BERCHEM.

LE CLERGÉ VAUDOIS ET LA RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE

(SUITE ET FIN)

III

Les délibérations du Commissaire helvétique et des députés des Classes furent interrompues et rendues inutiles par les événements généraux du pays. Au moment où le Doyen Réal se rendait à Lausanne, les troupes françaises qui occupaient la Suisse et qui seules avaient pu y assurer le maintien de l'ordre depuis plus de quatre ans, venaient de rentrer dans leur pays. La vieille Suisse se leva aussitôt, reconstitua ses

[1] Acte du 5 juin 1369, *Gallia christiana,* t. XIII, col. 41 ; comp. l'acte d'avril 1371, publié en fragment par S. Luce et cité plus haut.